

Compte rendu de la réunion de bureau du 31 mars 2018

Cette réunion a fait l'objet d'une convocation en date du 28 février 2018

**Présents : 7 BASSI-LEGER Monique - BOISSON Anne – FREZAT Etienne –
LEGER Fernand - GUILLARD Paul - ARNAUD Denys - ANDRE Brigitte**

Excusés : 0 Absent : 0 Pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Monique BASSI-LEGER

Conventions

Il est remis à Anne Boisson une Convention Pluriannuelle de pâturage d'une durée légale de 6 ans (2018 – 2023)

Elle reprend la précédente moins la partie du Quevy.

La Valette : 48.16 Ha et le Crozat 4.36 HA soit une surface totale de 52.52 ha ;

Suite à un accord entre les parties, validé par le bureau syndical de l'AFP, il est signé un avenant à la convention d'Ivano CADEDDU d'une surface de 2.46 Ha reprenant les parcelles du Quevy.

Rencontre avec Jean Pierre PERRET qui a en location le Betex : il est décidé de lui renouveler sa convention à compter de 2019.

Il est aussi convenu que l'AFP demanderait à l'ONF de faire installer la passerelle (entre Bonneval et Celliers) plus tôt : avant début juillet.

Carole Gratte n'a pas pu venir, elle est excusée.

Travaux 2018 : L'entreprise Boutin a enfin répondu par la négative pour la réalisation des travaux de la plateforme de traite.

L'entreprise Alpes Environnement est d'accord pour réaliser les travaux au même cout que noté sur le devis initial, soit 16396.00 euros. Entre les deux devis il y a un surcout de 3168 euros, non pris en charge par les subventions. Ces travaux sont financés sur deux ans 2017 (aucun travaux) et 2018.

Début du chantier le 16 juillet.

Tuyau à la Valette

Il conviendrait de mettre un tuyau à la valette pour abreuver les brebis, Fernand Léger dispose d'un tuyau qu'il veut bien mettre à disposition de l'AFP, nous l'en remercions.

La réunion est close à 12 h.

Monique BASSI-LEGER, Présidente

